

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE
DES PÉDICURES-PODOLOGUES
ÎLE-DE-FRANCE & DOM-TOM

LIVRET DE SÉCURITÉ

PREFECTURE DE LA SEINE SAINT DENIS

ORDRE REGIONAL DES PEDICURES-
PODOLOGUES DE LA REGION ILE DE FRANCE ET
DOM-TOM

La sécurité de l'exercice de la pédicurie-podologie au service de la population Francilienne est un domaine d'actualité qui préoccupe l'ensemble des partenaires institutionnels de la région.

La Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité de la Seine-Saint-Denis et le Conseil régional de l'Ordre des pédicures-podologues ont travaillé ensemble à la réalisation de ce livret de sécurité, directement inspiré de celui élaboré avec le Conseil Départemental de Seine Saint-denis de l'Ordre des Médecins, qui contient un certain nombre d'éléments essentiels en matière de sécurité.

Ce document évolutif ne pourra résoudre tous les problèmes de sécurité dans l'exercice de notre activité. Néanmoins, il apporte des informations et des conseils parfois simples, permettant de se protéger et de faciliter la recherche d'identité des auteurs d'infractions.

Les précautions prises par le professionnel de santé s'ajouteront aux dispositions mises en place par le Conseil régional de l'Ordre des pédicures-podologues et aux efforts entrepris par la Police Nationale en termes de protection, de sécurité et de proximité avec le public.

Monsieur Serge CASTELLO

*Contrôleur Général
Directeur Territorial de la Sécurité de Proximité
de Seine Saint Denis*

Madame Cécile CAZALET

*Présidente du Conseil régional de l'Ordre des
Pédicures-podologues d'Ile de France et DOM-TOM*

Monsieur Christian LAMBERT

Préfet de la Seine-Saint-Denis

La pédicure-podologue peut représenter une cible privilégiée pour les délinquants car elles possèdent des objets convoités par ceux-ci :

- *les feuilles de soins papier*
- *le caducée et/ou tampon*
- *le téléphone portable*
- *l'argent*
- *le matériel informatique*
- *des anesthésiques locaux*

Dès lors, il peut être victime d'atteintes contre leurs biens ou leur personne, soit dans son cabinet, soit en cours de visite.

Des dispositifs existent tant pour prévenir l'agression que pour faciliter l'identification et l'interpellation des auteurs d'actes délictueux.

SOMMAIRE

● <i>La sécurité au cabinet</i>	<i>Page 5 et 6</i>
● <i>La sécurité lors des visites à domicile</i>	<i>Page 7</i>
● <i>Que faire en cas d'agression ?</i>	<i>Page 8</i>
● <i>Comment joindre la police ?</i>	<i>Page 9</i>
● <i>Le vol à la portière</i>	<i>Page 10</i>
● <i>Comment déposer plainte ?</i>	<i>Page 11</i>
● <i>Les suites données aux plaintes</i>	<i>Page 12</i>
● <i>Liste des commissariats de police</i>	<i>Annexe 1</i>
● <i>Liste des policiers Prévention Communication</i>	<i>Annexe 2</i>
● <i>Liste des policiers référents accueils</i>	<i>Annexe 3</i>
● <i>Liste des policiers référents et correspondants sûreté</i>	<i>Annexe 4</i>
● <i>Liste des pédicures-podologues conseillers ordinaires</i>	<i>Annexe 5</i>

La Sécurité au Cabinet

Certains aménagements et certaines précautions sont susceptibles de réduire les risques d'agression:

1°) Les mesures de protection physique

- ☞ *Assurez un éclairage performant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du cabinet.*
- ☞ *Prévoyez une porte blindée avec cornières.*
- ☞ *Installation d'un système d'ouverture à distance (interphone et/ou gâchette électrique) doublé d'un vidéophone ou d'une caméra extérieure reliée à un écran de contrôle placé dans le bureau du praticien ou sous l'œil vigilant de la secrétaire préposée à l'accueil.*
- ☞ *Voire une installation de Système de Téléalarme ou de Télésurveillance avec caméra dans la salle d'attente.*

Comment fonctionne la télésurveillance ?

Le déclenchement se fait à partir d'un bouton poussoir fixe au bureau du praticien. La centrale de gardiennage peut ainsi répercuter l'information aux services de police. Le système de déclenchement peut également être fixe sur un boîtier portable que l'intéressé porte sur lui. Enfin, une alarme spéciale peut être programmée lors de l'ouverture par clé ou code d'accès de la porte d'entrée du cabinet (cas du praticien qui ouvre sous la contrainte).

- ☞ *Vous pouvez équiper la salle d'attente d'une vidéoprotection :
La vidéoprotection atteint un double but : d'une part elle est dissuasive et d'autre part elle est informative (en temps réel ou temps décalé.)*

Un système de vidéoprotection se compose généralement :

- *de caméras : elles peuvent être fixes ou mobiles, munies d'objectifs pour image « plan fixe », ou effet de zoom,*
- *de moniteurs(s) de contrôle,*
- *d'un enregistreur numérique permanent ou ponctuel,*
- *accessoirement d'un multiplexeur qui transporte les signaux de plusieurs caméras aux fins d'une exploitation groupée (écran mosaïque, vues séquentielles).*

IMPORTANT : *Espace privé ? Local soumis au code du travail ? Zone accessible au public ? ... : c'est le statut de la zone placée sous vidéoprotection qui détermine la réglementation à appliquer.*

Aussi, même si aucune déclaration à la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) n'est imposée s'il n'y a pas constitution de fichiers nominatifs, nous vous invitons, pour chacune des caméras envisagées, à vous assurer des prescriptions qui, le cas échéant, s'y attachent : autorisation préfectorale préalable, dispositions du code du travail...

*Tous les renseignements utiles et modèles de cerfa sont accessibles sur internet :
<http://videoprotection.interieur.ader.gouv.fr/>*

- ☞ *Les issues secondaires pourront être équipées d'une alarme sonore (buzzer) afin de signaler une porte restée ouverte ou mal verrouillée.*

2°) Les mesures comportementales

Ce sont des attitudes et des comportements à observer pour limiter, voire éviter les risques de vols ou d'agression. Le personnel doit être sensibilisé aux règles de sécurité.

☞ *Il doit faire preuve d'une vigilance particulière aux heures d'ouverture et de fermeture du cabinet y compris en ce qui concerne son environnement extérieur.*

☞ *Toutes les pièces, même les toilettes doivent être contrôlées avant la fermeture du cabinet.*

☞ *Les professionnels s'attacheront à développer et à entretenir des relations avec leur voisinage immédiat.*

☞ *Signalez à la Police (17 Police Secours) ou au commissariat toute personne suspecte ou comportements étranges aux abords de votre cabinet..*

☞ *Mémorisez sur votre téléphone le numéro du commissariat : vous pourrez ainsi aisément les contacter en cas de besoin de renseignements, d'informations. Les demandes d'intervention urgente doivent être adressées au 17 Police Secours.*

☞ *Les praticiens sont encouragés à signaler les faits dont ils seraient victimes tant auprès de leur instance ordinale que des services de police ou de gendarmerie en remplissant la fiche de déclaration d'incident, en faisant une déclaration sur main courante ou en déposant plainte le cas échéant.*

Une fermeture prolongée de votre cabinet peut être signalée au Commissariat de police (annexe 1) auprès du policier prévention communication (annexe 2). En ce cas, des patrouilles inopinées seront effectuées aux abords du cabinet.

Répertoriez et photographiez vos objets de valeur, relevez les numéros de série, les types, les marques afin d'alimenter le fichier des recherches criminelles.

Afin de limiter les préjudices en cas d'agression ou de vol, disperser à plusieurs endroits les sommes d'argent ou d'autres types de paiement.



3°) Un site internet dédié aux professionnels exposés : www.cesplussur.fr

« Mon commerce est-il bien protégé, dois-je équiper mon local d'une alarme, où trouver la réglementation ? » : Conseils pratiques, rappels utiles et accès personnalisé, découvrez les clés pour parfaire votre sécurité et vous accompagner dans la vie de votre activité professionnelle en consultant le site internet :

www.cesplussur.fr

Les commerçants et professionnels exposés de Paris et de la petite couronne peuvent également bénéficier du système d'information de sûreté des professionnels (SISP). Ce dispositif consiste en la diffusion, par sms (short message service), d'informations sur des faits délictueux auprès des professionnels adhérents. Ces messages, réceptionnés sur votre téléphone portable, vous permettent d'avoir des informations générales en matière de prévention, de modes opératoires...

La Sécurité lors des visites à domicile

◆ Pour mieux protéger votre véhicule

- ☞ N'oubliez jamais les clés de contact ou à proximité, même pour quelques instants.
- ☞ Vérifiez systématiquement le verrouillage des portières et la fermeture des vitres.
- ☞ Bloquez toujours votre antivol de direction.
- ☞ Ne laissez pas en évidence des objets attirant l'œil : sac, clé, autoradio, téléphone portable, lunettes de soleil, GPS et son support...
- ☞ Évitez tous signes extérieurs permettant d'identifier votre qualité de pédicure-podologue (revues professionnelles ...)
- ☞ Le radiotéléphone fixe est à proscrire, il est conseillé d'utiliser un téléphone portable avec une touche prééglée sur le 17 " Police Secours".
- ☞ Stationnez votre véhicule dans une zone éclairée.

Les équipements protecteurs du véhicule:

- ☞ Tatouage des vitres.
- ☞ Installation d'un système alarme homologuée ou d'un coupe-circuit.

◆ Pour mieux vous protéger

Lors de vos déplacements, vous pouvez subir des agressions, gratuites ou non.

Certaines mesures de prévention peuvent être utiles pour vous protéger :

- ☞ La nuit, marchez toujours face aux voitures hors des zones d'ombre.
- ☞ Si un individu semble vous suivre, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé (bar, commerce, etc...)
- ☞ Dans la mesure du possible, sollicitez un membre de la famille du patient pour vous accueillir au pied de l'immeuble.
- ☞ Au cours de la visite, ne vous séparez jamais de votre téléphone.
- ☞ Vous avez la possibilité de vous équiper d'un dispositif PTI (Poste de Travailleur Isolé) portable, relié à une centrale de télésurveillance.
- ☞ Répartissez vos papiers, espèces, valeurs et trousseaux de clés dans différentes poches.

Que faire en cas d'agression ?

Le comportement de la personne agressée conditionne celui de l'agresseur. Le calme, le sang froid, s'ils n'empêchent pas l'agression, peuvent limiter son aggravation.

L'agressivité manifestée par l'auteur des faits peut être, vous le savez, générée par l'usage de l'alcool, de produits stupéfiants ou des troubles psychiques.

L'ensemble de ces causes crée un stress qui peut rendre totalement imprévisibles les réactions de votre agresseur. Face à cette agressivité, une réaction de force est déconseillée, dans tous les cas, votre vie est plus importante que vos biens.

◆ Quelle conduite à tenir ?

- ☞ *N'opposez jamais de résistance. En effet vous ignorez si cet individu n'a pas sur lui une arme, et vous ne pouvez préjuger de la réaction du milieu dans lequel vous vous trouvez.*
- ☞ *Gardez votre calme, ne fixez pas votre agresseur du regard, cela risque de favoriser davantage son agressivité.*
- ☞ *Observez le ou les malfaiteurs afin de fournir le maximum de renseignements nécessaires à leurs recherches ultérieures.*

Votre personne est plus importante que vos biens.

◆ Les éléments exploitables d'un signalement

- ☞ *Le sexe, le type d'origine ethnique apparente, âge approximatif, taille, corpulence, teinte de cheveux et type de coupe.*
- ☞ *Tenue vestimentaire et couleur, lunettes.*
- ☞ *Présence d'un accent.*
- ☞ *Signes particuliers (cicatrices, tatouages...).*
- ☞ *Nature des armes utilisées (pistolet, revolver, couteau, bombe lacrymogène,...).*
- ☞ *Direction et moyen de fuite (à pied, en véhicule).*

*Après l'agression ou dans toute situation d'urgence,
que vous soyez victime ou témoin,
composer le " 17 Police Secours".
(ou le "112" à partir d'un portable).*

Comment joindre la Police ?

1) Les contacts quotidiens avec la police.

- Dès lors que vous avez des informations importantes à communiquer à la Police en lien direct avec l'exercice de votre activité au quotidien, il suffit de prendre attache avec le policier prévention communication (annexe 2) du commissariat de votre lieu d'exercice. Il est votre référent au quotidien.

- Pour obtenir des conseils ou recommandations pour élaborer une stratégie de prévention de la malveillance dans votre cabinet, vous pouvez contacter le policier correspondant sûreté du commissariat ou le policier référent sûreté de la DTSP (annexe 4).

2) L'appel d'urgence (demande d'intervention) :

"17 POLICE SECOURS"

Il s'agit d'un standard de réception d'appels destiné à la police, centralisé à Bobigny. Il est situé au sein du Centre d'Information et de Commandement (CIC) de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité de la Seine-Saint-Denis. Votre appel est immédiatement transmis par radio au commissariat compétent, ainsi qu'à l'ensemble des véhicules présents, locaux ou départementaux dans le secteur où l'infraction vient de se commettre.

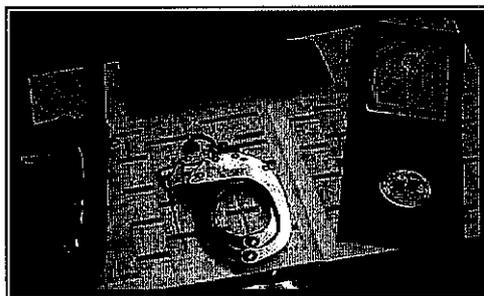
3) L'information urgente.

" Ligne dédiée pour les Professions de santé "

01 77 74 82 68

(il vous est conseillé de pré enregistrer ce numéro)

Afin d'améliorer la sécurité des professionnels de santé, cette ligne dédiée est mise à leur disposition au sein du CIC de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité. Ce numéro est dédié à la communication urgente pour toute situation ponctuelle à caractère exceptionnel (numéro exclusivement réservé aux professionnels de santé qui ne doit en aucun cas être communiqué)..



Le vol à la portière

Définition :

Action de dérober un objet dans un véhicule à l'intérieur duquel se trouve(nt) un ou plusieurs occupants, généralement en brisant une vitre.

Où ?

A l'arrêt au feu rouge ou dans un embouteillage.

◆ Les précautions à prendre :

- ☞ Ne laissez pas de sac ou d'objet de valeur apparent dans votre véhicule. Les ranger dans le coffre lorsque vous circulez.
- ☞ Verrouillez les portes lors de vos trajets.
- ☞ N'ouvrez pas entièrement votre vitre en cas de sollicitation.
- ☞ Ne laissez pas vos clés sur le contact même pour un bref instant si vous quittez votre véhicule.
- ☞ Ne collez pas le véhicule qui vous précède de manière à pouvoir manœuvrer pour vous dégager.
- ☞ Ne laissez pas vos papiers dans votre véhicule (carte d'identité ou carte grise).
- ☞ Méfiez vous d'un léger accrochage qui pourrait avoir pour unique but de vous faire sortir de votre véhicule.

◆ Comment réagir ?

Pendant le vol

- ☞ Ne mettez jamais votre vie en danger pour sauver votre bien.
- ☞ Essayez de mémoriser le maximum d'éléments concernant vos agresseurs et leur véhicule.

Dans les plus brefs délais

- ☞ Prévenez la police en composant le 17 Police secours ou le 112 depuis un téléphone mobile.
- ☞ Informez immédiatement la police même si vous n'êtes pas personnellement victime.
- ☞ Déposez plainte au commissariat en donnant le maximum d'éléments.
- ☞ En cas de préjudice corporel, vous serez examiné par un médecin du service des urgences médico-judiciaires, seul habilité à constater et déterminer la gravité des traumatismes subis.

◆ Faites opposition en cas de :

Vol bancaire	:	0 892 705 705
Vol de chéquier	:	0 892 683 208

◆ Suspendez votre ligne de mobile en cas de vol de votre téléphone portable :

Bouygues Télécom	:	0 800 291 000
Orange	:	0 800 100 740
SFR	:	10 23

◆ Déposez plainte pour le vol de votre téléphone portable :

En plus du blocage de la ligne, il est important de déposer plainte pour le vol de votre téléphone. Le dépôt de plainte entraîne automatiquement une procédure de blocage du mobile, opération qui le rendra inutilisable sur le réseau national. Pour cela, il est indispensable de bien noter le numéro IMEI de son téléphone mobile, disponible en composant le *#06# sur le clavier de son téléphone, soit sur le coffret ou la facture d'achat de l'appareil.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site internet :

www.mobilevole-mobilebloque.fr: Vous y trouverez tous les conseils pratiques et la démarche à suivre en cas de vol. Et n'oubliez pas de vous faire envoyer le numéro IMEI de votre téléphone mobile sur votre boîte mail personnelle pour le conserver en lieu sûr.

Comment déposer plainte ?

Afin de faciliter vos relations avec les services de police, il est possible de vous adresser à un interlocuteur privilégié désigné au sein de chaque commissariat du département (voir en annexe 1 la liste de chaque commissariat, en annexe 2 et 3 celle des référents policiers prévention communication et policiers référents aide aux victimes).

Le policier Prévention Communication est votre interlocuteur privilégié.

Le policier référent Aide aux victimes pourra vous informer sur les dispositifs existants pour la prise en charge des victimes.

Vous pouvez déposer la plainte où vous le souhaitez, dans n'importe quel service de police ou de gendarmerie. Un commissariat de police est ouvert 24 H sur 24 H, vous pouvez y déposer plainte à tout moment, de jour comme de nuit.

◆ **La prise de plainte sur rendez-vous ou au cabinet :**

Afin de prendre en compte la spécificité de l'activité des professionnels de santé et faciliter la dénonciation des faits commis à leur rencontre auprès des services de police, le pédicure-podologue peut prendre attache avec le policier prévention communication pour :

- ☞ *Organiser un rendez-vous pour déposer plainte au commissariat*
- ☞ *Solliciter une prise de plainte au cabinet pour des faits de dégradations et vols par effraction.*

◆ **Quelle est la différence entre la PLAINTÉ et la MAIN COURANTE ?**

☞ *LA MAIN COURANTE : C'est un registre informatisé, qui se trouve dans chaque commissariat de police, sur lequel sont notées toutes les déclarations faites par toute personne qui le souhaite. Il s'agit de signaler les faits sans entamer de poursuites pénales. Cette démarche permet de laisser une trace écrite et, pour les policiers, de convoquer le cas échéant l'auteur des faits. Il vous sera délivré un récépissé qui précisera le lieu le jour et l'heure où la déclaration a été effectuée ainsi que le numéro de l'enregistrement. La main courante pourra être jointe à un dossier judiciaire à la demande d'un juge ou d'un avocat.*

☞ *LE DÉPÔT DE PLAINTÉ : Il est pris sur procès verbal, un récépissé vous est remis. L'ensemble est transmis au Procureur de la République à Bobigny. Si vous avez des soupçons, n'hésitez pas à le signaler, tout renseignement peut aider l'enquête. Une copie du procès verbal de dépôt de plainté ou de la main courante peut vous être remise sur simple demande.*

◆ **Les vols de feuilles de soins ou d'ordonnances :**

- ☞ *Avisez les services de police le plus rapidement possible.*
- ☞ *Un télégramme sera diffusé par le commissariat qui informera les autres services.*
- ☞ *Informez la CPAM.*
- ☞ *Informez le Conseil Régional de l'Ordre des Pédicures-podologues d'Ile de France et DOM-TOM.*

Les suites données à votre plainte

Suite à votre dépôt de plainte, une enquête sera diligentée par les services de police. Si vous avez vu l'auteur des faits, un fichier photos vous sera présenté, comprenant des individus correspondant au signalement donné.

Si un témoin était présent, il sera entendu sur procès-verbal. Dans le but de protéger les témoins, après accord du Procureur de la République, le témoignage peut être enregistré avec les seuls éléments d'identité (ex : X de sexe féminin) ne comportant pas le risque d'identification par le ou les mis en cause.

Si l'auteur des faits est interpellé, il vous sera présenté. Cette présentation pourra se faire derrière une glace sans tain au cas où vous ne souhaiteriez pas être confronté directement avec le mis en cause, dans ce cas précisez le à l'officier chargé de l'enquête. Dans certains cas, un relevé d'empreintes sera effectué. L'ensemble des procès-verbaux est transmis au Procureur de la République à Bobigny qui décidera des suites judiciaires (classement sans suite, renvoi devant le tribunal compétent, médiation pénale).

Dans chaque commissariat de Sécurité de Proximité de Seine Saint Denis vous disposez :

☛ *D'un policier Prévention Communication (annexe 2) qui est notamment chargé de :*

- organiser la prise d'un rendez-vous pour déposer plainte ou une main courante ;
- vous orienter et vous conseiller dans vos démarches ;
- vous renseigner en matière de prévention situationnelle ;

☛ *D'un policier référent Aide aux victimes (annexe 3) notamment chargé de :*

- vous orienter vers les structures de prise en charge des victimes (psychologues de la Police Nationale, association d'aide aux victimes, intervenants sociaux ou toutes autres structures sociales pouvant vous assister dans vos démarches).

La Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité dispose de policiers référents sureté. Il s'agit de policiers spécifiquement formés à la prévention technique de la malveillance. Affectés au sein de l'Unité de Prévention et de Sécurité Urbaine, ces policiers sont en mesure de formuler des préconisations pour mieux vous prémunir contre des risques de malveillance.

☎ 01 77 74 81 65

N'hésitez pas à faire appel à eux

Annexe 1 : Commissariats

COMMISSARIATS	Adresse	Téléphone
1^{er} district		
BOBIGNY	45, rue de Carency 93000 BOBIGNY	01-41-60-26-70
Commissariat subdivisionnaire de NOISY LE SEC	2-4, Rue de Neuilly 93130 NOISY LE SEC	01-48-10-12-50
BONDY LES PAVILLONS S/BOIS	26, av. Henri Barbusse 93140 BONDY	01-48-50-30-00
DRANCY	6, rue de la République 93700 DRANCY	01-41-60-81-40
LES LILAS ROMAINVILLE LE PRÉ SAINT GERVAIS	51-57, boulevard Eugène Decros 93260 LES LILAS	01-41-83-67-00
Commissariat subdivisionnaire de BAGNOLET	4-20 rue Malmaison 93170 BAGNOLET	01-41-63-26-40
PANTIN	14-16, rue Eugène et Marie Louise Cornet 93503 PANTIN	01-41-83-45-00
2^{ème} district		
SAINT DENIS L'ILE SAINT DENIS	15 rue Jean Mermoz 93120 SAINT DENIS	01-49-71-80-00
Commissariat subdivisionnaire de LA PLAINE SAINT DENIS	35, rue du Landy 93200 SAINT-DENIS	01-48-09-61-90
AUBERVILLIERS	16-22, rue Léopold Rechossière 93300 AUBERVILLIERS	01-48-11-17-00
EPINAY SUR SEINE VILLETANEUSE	40, rue de Quétigny 93800 EPINAY SUR SEINE	01-49-40-17-00
LA COURNEUVE DUGNY LE BOURGET	16, Place du Pommier de Bois 93120 LA COURNEUVE	01-43-11-77-30
SAINT OUEN	15, rue Dieumegard 93400 SAINT OUEN	01-41-66-27-00
STAINS PIERREFITTE SUR SEINE	47, avenue Marcel Cachin 93240 STAINS	01-49-71-33-50
3^{ème} district		
AULNAY SOUS BOIS	26-28, rue Louis Barrault 93600 AULNAY S/BOIS	01-48-19-30-00
Commissariat subdivisionnaire de SEVRAN	Place Gaston Bussière 93270 SEVRAN	01-41-52-16-40
LE BLANC MESNIL	Place Gabriel Péri 93150 LE BLANC MESNIL	01-48-14-29-30
LE RAINCY Villemomble	9, boulevard de l'Ouest 93340 LE RAINCY	01-43-01-35-00
LIVRY GARGAN COUBRON VAUJOURS	2, avenue du Consul Général Nordling 93190 LIVRY GARGAN	01-41-70-18-30
VILLEPINTE TREMBLAY EN FRANCE	1, rue Jean Fourgeaud 93420 VILLEPINTE	01-49-63-46-10
4^{ème} district		
MONTREUIL SOUS BOIS	18-22, bd Paul Vaillant Couturier 93100 MONTREUIL	01-49-88-89-00
GAGNY	13, rue Parmentier 93220 GAGNY	01-43-01-33-50
NEUILLY SUR MARNE NEUILLY PLAISANCE	34, boulevard du Maréchal Foch 93330 NEUILLY SUR MARNE	01-56-49-10-10
NOISY LE GRAND GOURNAY SUR MARNE	1 bis, rue Emile Cossonneau 93160 NOISY LE GRAND	01-55-85-80-00
CLICHY SOUS BOIS MONTFERMEIL	Carrefour des Libertés 93390 CLICHY SOUS BOIS	01-82-46-60-00
ROSNY SOUS BOIS	20, avenue Lech Walesa 93110 ROSNY S/BOIS	01-48-12-28-30

Annexe 2

POLICIERS PRÉVENTION COMMUNICATION

		Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie
CORRESPONDANTS DÉPARTEMENTAUX		Cdt EF	ROMEUE	Christian	01 77 74 81 83	christian.romeu@interieur.gouv.fr
		Cne	BAREK	Sophie	01 77 74 81 75	sophie.bourdais@interieur.gouv.fr
		Lt	CARTEAU	Samuel	01 77 74 81 76	samuel.carreau@interieur.gouv.fr
1 ^{er} DISTRICT						
Circonscriptions		Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie
BOBIGNY NOISY-LE-SEC	Titulaire	Bier	PRIETO	Gérard	01 40 60 27 09	gerard.prieto@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Bier	BOCH	Frédéric	01 48 10 12 84	frederic.boch@interieur.gouv.fr
BONDY / Les Pavillons-sous-Bois	Titulaire	Bier	GREGOIRE	Sylvain	01 48 50 30 29	sylvain.gregoire@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Cdt	FONFROIDE	Jean-Jacques	01 48 50 30 61	jean-jacques.fonfroide@interieur.gouv.fr
DRANCY	Titulaire	Cdt ef	GOUDINOUX	Gilles	01 41 60 81 90	gilles.goudinoux@interieur.gouv.fr
LES LILAS / Bagnolet / Romainville / Le Pré-St-G.	Titulaire	Gpx	CASELLI	François	01 41 83 67 45	francois.caselli@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Gpx	DE BODT-PISANO	Céline	01 41 83 67 44	celine.debodt@interieur.gouv.fr
PANTIN	Titulaire	Cdt	BOURGE	Eric	01 41 83 45 30	eric.bourge@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Cdt	DEVEZE	Olivier	01 41 83 45 06	olivier.deveze@interieur.gouv.fr
2 ^e DISTRICT						
Circonscriptions		Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie
SAINT-DENIS / L'Île-Saint-Denis	Titulaire	Major	ANDRE	Jean-Marc	01 49 71 80 64	jean-marcj.andre@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Cne	BATAILHOU	Jean-Pascal	01 48 11 17 15	marie.fromont@interieur.gouv.fr
AUBERVILLIERS	Titulaire	Cne	FROMONT	Marie	01 48 11 17 05	jean-pascal.bataillhou@interieur.gouv.fr
	Suppléant	B/C	LITZELMANN	Patrick	01 49 40 17 44	patrick.litzelmann@interieur.gouv.fr
EPINAY-SUR-SEINE	Titulaire	Bier	MACQUIN	Florent	01 49 40 17 14	florent.macquin@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Bier	MACQUIN	Florent	01 49 40 17 14	florent.macquin@interieur.gouv.fr
LA COURNEUVE / Dugny / Le Bourget	Titulaire	CdtEF	CREPIN	Jacques	01,43,11,77,77	jacques.crepin@interieur.gouv.fr
	Suppléant	CNE	MASDUPUY	Rudolph	01,43,11,77,87	rudolph.masdupuy@interieur.gouv.fr
SAINT-OUEN	Titulaire	Bier	FORICHER	Thomas	01 41 66 27 10	dspap-dtsp93-csp-saint-ouen- bivp@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Gpx	MULLER	Cédric	01 41 66 27 10	dspap-dtsp93-csp-saint-ouen- bivp@interieur.gouv.fr
STAINS / Pierrefitte-sur-Seine	Titulaire	Cdt	BIDAULT	Réjane	01 49 71 33 80	rejane.bidault@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Cne	BARTHEL	Catherine	01 49 71 33 70	catherine.barthel@interieur.gouv.fr
3 ^e DISTRICT						
Circonscriptions		Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie
AULNAY-SOUS-BOIS	Titulaire	Cne	THOMAS	Magali	01 48 19 30 37	magali.thomas@interieur.gouv.fr
	Suppléant	B/C	OLEON	Laurent	01 48 19 22 23	laurent.oleon@interieur.gouv.fr
SEVRAN	Titulaire	LT	TINIÈRE	Yann-Henry	01 41 52 16 70	yann-henri.tiniere@interieur.gouv.fr
	Suppléant	CDT	SANTAIS	Thierry	01 41 52 16 60	thierry.santais@interieur.gouv.fr
LE BLANC-MESNIL	Titulaire	Cdt	BOURGEOIS	Jean-François	01 48 14 29 37	jean- francois.bourgeois@interieur.gouv.fr
	Suppléant	B/C	FORTE	Bruno	01 48 14 29 85	bruno.forte@interieur.gouv.fr
LE RAINCY / Villemomble	Titulaire	Cdt	DEBLIQUY	Xavier	01 43 01 35 56	xavier.debliquy@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Cne	JOULIN	Philippe	01 43 01 35 14	philippe.joulin@interieur.gouv.fr
LIVRY-GARGAN / Coubron / Vaujours	Titulaire	Cdt	DOPIERA	Céline	01 41 70 18 81	celine.dopiera@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Cne	JEANMINET	Claire	01 41 70 18 55	claire.jeanminet@interieur.gouv.fr
VILLEPINTE / Tremblay- en-France	Titulaire	Cdt E.F	RIVIERE	Isabelle	01 49 63 46 53	isabelle.riviere@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Cne	BOUCHAIN	Christophe	01 49 63 46 42	christophe.bouchain@interieur.gouv.fr

4^e DISTRICT

Circonscriptions	Titulaire	Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie
MONTREUIL-S/S-BOIS	Titulaire	Cne	BROUQUEYRE	Philippe	01 49 88 89 28	philippe.brouqueyre@interieur.gouv.fr
		Lt	MASSE	Laure	01 49 88 89 13	laure.masse@interieur.gouv.fr
GAGNY	Titulaire	Cdt	SABATTE	Francis	01 43 01 33 56	francis.sabatte@interieur.gouv.fr
		Cne	CHEVREMONT	Daniel	01 43 01 33 69	daniel.chevremont@interieur.gouv.fr
NEUILLY-S/-MARNE/ Neuilly-Plaisance	Titulaire	Major	CAMUS	Gérard	01 56 49 10 37	gerard.camus@interieur.gouv.fr
		Bier	DUBOQUET	Christelle	01 56 49 10 45	christelle.causse@interieur.gouv.fr
NOISY-LE-GRAND/ Gournay-sur-Marne	Titulaire	Cne	RODIER	Claire	01 55 85 80 23	claire.rodier@interieur.gouv.fr
		Lt	MONJOIE	Yoann	01 55 85 80 54	yoann.monjoie@interieur.gouv.fr
ROSNY-SOUS-BOIS	Titulaire	Gpx	HAUDIQUET	Rudy	01 48 12 28 33	rudy.haudiquet@interieur.gouv.fr
CLICHY-SOUS-BOIS/ Montfermeil	Titulaire	Bier	BACQUET	Laure	01 82 46 60 70	laure.bacquet@interieur.gouv.fr
		Gpx	PRINCIGALLI	Dino	01 82 46 60 69	dino.princigalli@interieur.gouv.fr

Annexe 3

POLICIERS RÉFÉRENTS ACCUEIL

		Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie
CORRESPONDANTS DEPARTEMENTAUX		CDT ef	ROMEU	Christian	01 77 74 81 83	christian.romeu@interieur.gouv.fr
		CNE	BAREK	Sophie	01 77 74 81 75	sophie.bourdais@interieur.gouv.fr
		LT	CARTEAU	Samuel	01 77 74 81 76	samuel.carreau@interieur.gouv.fr
1 ^{er} DISTRICT						
Circonscriptions		Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie
BOBIGNY	Titulaire	Cne	SPORTIELLO	Laurent	01 41 60 27 15	laurent.sportiello@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Cdt	MAURRIC	Christine	01 41 60 27 51	christine.maurric@interieur.gouv.fr
NOISY-LE-SEC	Titulaire	Cne	CAPDEVILLE	Didier	01 48 10 12 71	didier.capdeville@interieur.gouv.fr
BONDY / Les Pavillons- s/s-Bois	Titulaire	Cne	GIBBAL	Vanina	01 48 50 30 39	vanina.gibbal@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Lt	LEFRANCOIS	Annais	01 41 60 81 47	anais.lefrancois@interieur.gouv.fr
DRANCY	Titulaire	Lt	POIX	Boris	01 41 60 82 03	boris.poix@interieur.gouv.fr
LES LILAS / Bagnolet /	Titulaire	Cdt	DUJOUR	Patrice	01 41 83 67 40	patrice.dujour@interieur.gouv.fr
Le Pré-Saint-Gervais / Romainville	Suppléant	Cne	GRAVET	Gilles	01 41 83 67 40	gilles.gravet@interieur.gouv.fr
PANTIN	Titulaire	Cne	ABATTU	Christophe	01 41 83 45 32	christophe.abattu@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Lt	LEMOYNE	Leslie	01 41 83 45 62	leslie.lemoyne@interieur.gouv.fr
2 ^e DISTRICT						
Circonscriptions		Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie
SAINT-DENIS / L'Île-Saint-Denis	Titulaire	Lt	RAMBERT	Steve	01 49 71 80 35	steve.rambert@interieur.gouv.fr
AUBERVILLIERS	Titulaire	Cne	LAMOTTE	Frédéric	01 48 11 17 21	frédéricb.lamotte@interieur.gouv.fr
EPINAY-SUR-SEINE	Titulaire	Lt	SAINT-MARTIN	Jean- Baptiste	01 49 40 17 31	jean-baptiste.saint- martin@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Cne	GIRARD	Elizabeth	01 49 40 17 26	elizabeth.girard@interieur.gouv.fr
LA COURNEUVE / Dugny / Le Bourget	Titulaire	Lt	MARY	Emmanuelle	01 43 11 77 73	emmanuelle.mary@interieur.gouv.fr
SAINT-OUEN	Titulaire	Lt	DEPRINCE	Jean-Noël	01 41 66 27 39	jean-noel.deprince@interieur.gouv.fr
STAINS / Pierrefitte-sur-Seine	Titulaire	Lt	JOURDE	Alice	01 49 71 33 68	alice.jourde@interieur.gouv.fr
3 ^e DISTRICT						
Circonscriptions		Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie
AULNAY-SOUS-BOIS	Titulaire	Lt	ROSENTECH	Nancy	01 48 19 30 21	nancy.rosentech@interieur.gouv.fr
SEVRAN	Titulaire	Cne	NEBUT	Cédric	01 41 52 16 69	cedric.nebut@interieur.gouv.fr
LE BLANC-MESNIL	Titulaire	Lt	DE MENDITTE	Alice	01 48 14 29 50	alice.de-menditte@interieur.gouv.fr
LE RAINCY / Villemomble	Titulaire	Lt	DURAND	Julie	01 43 01 35 57	julie.durand@interieur.gouv.fr
LIVRY-GARGAN / Coubron / Vaujours	Titulaire	Cne	LESNE	Frédéric	01 41 70 18 50	frederic.lesne@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Cne	FERRIER-BATAC	Marie-Aude	01 41 70 18 35	marie-aude.ferrier@interieur.gouv.fr
VILLEPINTE / Tremblay- en-France	Titulaire	Cne	BEAUDEQUIN	Solehn	01 49 63 46 68	solehn.beaudequin@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Lt	SAVREUX LECLERCQ	Marie- Catherine	01 49 63 46 14	marie-catherine.savreux- leclercq@interieur.gouv.fr

4^e DISTRICT

Circonscriptions	Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie	
MONTREUIL-S/S-BOIS	Titulaire	Cdt	LE FLOCH	Delphine	01 49 88 89 53	delphine.lefloch@interieur.gouv.fr
		Cne	LAPORTE	Gaëlle	01 49 88 89 83	gaelle.laporte@interieur.gouv.fr
GAGNY	Titulaire	Cne	CHEVREMONT	Daniel	01 43 01 33 69	daniel.chevremont@interieur.gouv.fr
		Lt	RZETELNY	Elodie	01 43 01 33 74	elodie.rzetelny@interieur.gouv.fr
NEUILLY-S/-MARNE/ Neuilly-Plaisance	Titulaire	Cne	HERART	Lionel	01 56 49 10 47	lionel.herart@interieur.gouv.fr
		Lt	PAYEN	Frédéric	01 56 49 10 44	frederic.payen@interieur.gouv.fr
NOISY-LE-GRAND/ Gournay-sur-Marne	Titulaire	Lt	MONJOIE	Yoann	01 55 85 80 54	yoann.monjoie@interieur.gouv.fr
ROSNY-SOUS-BOIS	Titulaire	Cne	LE BAIL	Boris	01 48 12 28 81	boris.le-bail@interieur.gouv.fr
CLICHY-SOUS-BOIS/ Montfermeil	Titulaire	Cne	ELDIN	Sébastien	01 82 46 60 40	sebastien.eldin@interieur.gouv.fr

POLICIERS RÉFÉRENTS ET CORRESPONDANTS SURETE

LISTE DES REFERENTS SURETE					
	Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie
DTSP 93 / SERVICE DE PREVENTION OPERATIONNELLE	CNE	BOURDAIS	Sophie	01 77 74 81 75	dspap-dtsp93-upsu@interieur.gouv.fr
	MAJ	CAZAUX	Jean-Claude	01 77 74 81 82	
	B/C	CAVALIE	Guy	01 77 74 81 70	
	B/C	SEGADE	Karyn	01 77 74 81 66	
	BIER	HENRY	Yannick	01 77 74 81 65	
	BIER	LEQUESNE	Gisèle	01 77 74 81 64	
	BIER	MONIOT	Dominique	01 77 74 81 63	

1 ^{er} DISTRICT						
Circonscriptions	Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie	
BOBIGNY	Titulaire	Bier	PRIETO	Gérard	01 41 60 27 09	gerard.prieto@interieur.gouv.fr
NOISY LE SEC	Titulaire	Bier	BOCH	Frédéric	01 48 10 12 84	frederic.boch@interieur.gouv.fr
BONDY / Les Pavillons-sous-Bois	Titulaire	Bier	GREGOIRE	Sylvain	01 48 50 30 29	sylvain.gregoire@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Gpx	BELHASSEN	Virginie	01 48 50 30 20	virginie.belhassen@interieur.gouv.fr
DRANCY	Titulaire	CdtEF	GOUDINOUX	Gilles	01 41 60 81 90	gilles.goudinoux@interieur.gouv.fr
LES LILAS / Romainville / Le Pré-St-G.	Titulaire	Gpx	CASELLI	François	01 41 83 67 45	francois.caselli@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Gpx	DEBODT	Céline	01 41 83 67 44	celine.debodt@interieur.gouv.fr
BAGNOLET	Titulaire	Gpx	CASELLI	François	01 41 83 67 45	francois.caselli@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Gpx	DEBODT	Céline	01 41 83 67 44	celine.debodt@interieur.gouv.fr
PANTIN	Titulaire	Bier	NINO	Daniel	01 41 83 45 03	daniel.nino@interieur.gouv.fr
	Suppléant	B/C	MESSIN	Gaëtan	01 41 83 45 20	gaetan.messin@interieur.gouv.fr

2 ^e DISTRICT						
Circonscriptions	Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie	
SAINT-DENIS / L'île-Saint-Denis	Titulaire	Major	ANDRE	Jean-Marc	01 49 71 80 64	jean-marcj.andre@interieur.gouv.fr
AUBERVILLIERS	Titulaire	Cne	BATAILHOU	Jean-Pascal	01 48 11 17 15	marie.fromont@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Cne	FROMONT	Marie	01 48 11 17 05	jean-pascal.bataillhou@interieur.gouv.fr
EPINAY-SUR-SEINE	Titulaire	B/C	LITZELMANN	Patrick	01 49 40 17 44	patrick.litzelmann@interieur.gouv.fr
LA COURNEUVE / Dugny / Le Bourget	Titulaire	B/C	EISCHEN	Didier	01 43 11 77 83	didier.eischen@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Bier	CAVRO	Didier	01 43 11 77 85	didier.cavro@interieur.gouv.fr
SAINT-OUEN	Titulaire	Lt	DEPRINCE	Jean-Noël	01 41 66 27 39	jean-noel.deprince@interieur.gouv.fr
	Suppléant	B/C	COUEFFE	Stéphane	01 41 66 27 43	stephane.coueffe@interieur.gouv.fr
STAINS / Pierrefitte-sur-Seine	Titulaire	Lt	PERAUDEAU	Régis	01 49 71 33 65	regis.peraudeau@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Major	SYLVAIN	Frédéric	01 49 71 33 68	frederic.sylvain@interieur.gouv.fr

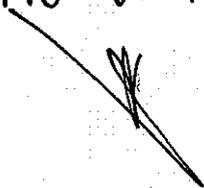
3 ^e DISTRICT						
Circonscriptions	Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie	
AULNAY-SOUS-BOIS	Titulaire	B/C	OLEON	Laurent	01 48 19 22 23	laurent.oleon@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Bier	AILLERES	Sébastien	01 48 19 22 24	sebastien.ailleres@interieur.gouv.fr
SEVRAN	Titulaire	LT	TINIÈRE	Yann-Henri	01 41 52 16 70	yann-henri.tiniere@interieur.gouv.fr
	Suppléant	LT	MOUTON	Jean-Sébastien	01 41 52 16 40	jean-sebastien.mouton@interieur.gouv.fr
LE BLANC-MESNIL	Titulaire	B/C	FORTE	Bruno	01 48 14 29 85	bruno.forte@interieur.gouv.fr
	Suppléant	Bier	KHALED	Nadjah	0148 14 29 49	nadjah.khaled@interieur.gouv.fr

LE RAINCY / Villemomble	Titulaire	Cne	JOULIN	Philippe	01 43 01 35 14	philippe.joulin@interieur.gouv.fr
		Bier	AUGEARD	Sandrine	01 43 01 35 00	dspap-dtsp93-csp-le-raincy- bsq@interieur.gouv.fr
LIVRY-GARGAN / Coubron / Vaujours	Titulaire	Cne	JEANMINET	Claire	01 41 70 18 55	claire.jeanminet@interieur.gouv.fr
		BMR	FAGIOLINI	Dominique	01 41 70 18 54	dominique.fagiolini@interieur.gouv.fr
VILLEPINTE / Tremblay- en-France	Titulaire	Bier	GREMBER	Frédéric	01 49 63 46 40	frederic.grember@interieur.gouv.fr
		CdtEF	RIVIERE	Isabelle	01 49 63 46 53	isabelle.riviere@interieur.gouv.fr
4^e DISTRICT						
Circonscriptions	Grade	NOM	Prénom	Téléphone	Messagerie	
MONTREUIL-s/s-BOIS	Titulaire	Cne	BROUQUEYRE	Philippe	01 49 88 89 28	philippe.brouqueyre@interieur.gouv.fr
		Lt	MASSE	Laure	01 49 88 89 13	laure.masse@interieur.gouv.fr
GAGNY	Titulaire	Gpx	LECOQ	Florent	01 43 01 33 51	florent.lecoq@interieur.gouv.fr
		Major	DUMONT	Bruno	01 43 01 33 75	Csp-boe.gagny-93@interieur.gouv.fr
NEUILLY-S/-MARNE / Neuilly-Plaisance	Titulaire	Major	CAMUS	Gérard	01 56 49 10 37	gerard.camus@interieur.gouv.fr
		Bier	DUBOQUET	Christelle	01 56 49 10 45	christelle.causse@interieur.gouv.fr
NOISY-LE-GRAND / Gournay-sur-Marne	Titulaire	Gpx	BALUTET	Ursula	01 55 85 80 35	ursula.balutet@interieur.gouv.fr
		Bier	BADUEL	Stéphane	2 55 85 80 37	stephane.baduel@interieur.gouv.fr
ROSNY-SOUS-BOIS	Titulaire	CNE	MARTIN	Frédéric	01 48 12 28 35	fredericp.martin@interieur.gouv.fr
		GPX	HAUDIQUET	Rudy	01 48 12 28 33	rudy.haudiquet@interieur.gouv.fr
CLICHY-SOUS-BOIS / Montfermeil	Titulaire	Bier	BACQUET	Laure	01 82 46 60 70	laure.bacquet@interieur.gouv.fr
		Gpx	PRINCIGALLI	Dino	01 82 46 60 69	dino.princigalli@interieur.gouv.fr

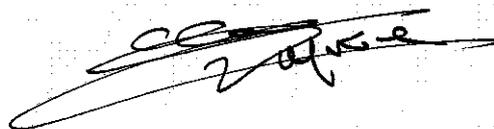
Livret de sécurité, signé le 21 novembre 2012

Monsieur Serge CASTELLO
*Contrôleur Général
Directeur Territorial de la Sécurité de Proximité
de Seine Saint Denis*

P16 V. NANTINEAU



Madame Cécile CAZALET
*Présidente du Conseil régional de l'Ordre des
Pédicures-podologues d'Ile de France et DOM-TOM*



Monsieur Christian LAMBERT
Préfet de la Seine Saint Denis

